

Presqu’île de Crozon

Guide touristique

SOMMAIRE

Pages

|  |  |
| --- | --- |
| Les communes………………………………. | 3 à 13 |
| Le patrimoine historique……………………… | 14 à 21 |
| Le patrimoine naturel ………………………… | 22 à 27 |
| Randonnées et balades ……………………… | 28 à 30 |
| Les ports………………………………………. | 33 à 40 |
| Informations pratiques………………………… | 41 à 46 |
| Les marchés…………………………………… | 47 à 49 |
| Camping-cars………………………………….. | 50 à 51 |
| Quelques gestes pour la planète……………. | 52 à 57 |
| Les offices de tourisme……………………….. | 58 à 60 |

Les communes

**Argol**

Située aux portes d’entrée de la Presqu’île de Crozon, entourée des eaux de la Baie de Douarnenez, de l’Aulne maritime et de la rade de Brest, la commune d’Argol séduit par l’authenticité de ses paysages, mais aussi par sa volonté de faire partager à ses visiteurs « l’avant et l’autrefois » grâce à celles et ceux qui n’ont de cesse de raconter et de partager leur « savoir-faire et savoir-être » au Musée des vieux métiers vivants. Argol est aussi un lieu où il fait bon laisser son palais flirter avec quelques gourmandises, le miel, le cidre et autres douceurs…

**Quelques suggestions**

* Le musée des vieux métiers vivants
* L’enclos paroissial du cœur de bourg
* Le parc de jeux bretons
* La vallée de l’Aulne et ses rives boisées
* Les criques de Kéric et Caméros
* Le pont courbe à haubans de Térénez
* Le parcours sportif et de santé « Les écureuils »
* La miellerie, Le musée du cidre…
* **L’Office de Tourisme**

Bd de Pralognan - Crozon

Tél. 02 98 27 07 92

E-Mail : officedetourisme@crozon.fr

Web : www.tourisme-presquiledecrozon.fr

* **Mairie** – Bourg d’Argol

Tél. 02 98 27 75 30 – Web: [www.argol.fr](http://www.argol.fr)

**Camaret-sur-mer**

Situé à la pointe Ouest de la Presqu’île de Crozon, Camaret-sur-Mer est aujourd’hui un Port d’Intérêt Patrimonial. La richesse de son patrimoine historique et naturel vous invite à une découverte incontournable. La Tour Dorée fait partie du Réseau des Sites Majeurs de Vauban, inscrits au Patrimoine Mondial de l’Unesco depuis 2008. Prenez le temps de flâner dans les ruelles du quartier des artistes. Venez déguster les produits de la mer sur le port animé. Le sentier côtier GR34 longe de magnifiques falaises où landes fleuries et pointes rocheuses vous enchanteront. Prenez aussi la mer pour une sortie voile, glisse ou plongée, ou un départ vers l’île d’Ouessant. Cinq plages bordent la côte de Camaret pour vous offrir aussi de délicieux moments de farniente. Commune classée « Station de Tourisme », située dans le Parc Naturel d’Armorique au cœur du Parc Marin d’Iroise. La qualité et la diversité de ses prestations dans le domaine des métiers du tourisme, la modernité de ses aménagements, pensés et construits en faveur du bien-être, la beauté de ses espaces naturels protégés et préservés, la richesse de son patrimoine culturel, ses rendez-vous musicaux, ses événements sportifs, font de cette destination un lieu où il fait bon prendre son temps et profiter pleinement de ses vacances.

**Quelques suggestions**

* Le sillon de Camaret-sur-Mer : Cimetière de bateaux, Chapelle Notre Dame de Rocamadour et Tour Vauban
* Le quartier St-Thomas : galeries d’artistes
* Les alignements mégalithiques de Lagatjar
* Les ruines du Manoir du Poète St-Pol-Roux
* La Pointe de Pen-Hir et les Tas de Pois
* L’anse de Pen-Hat, site naturel protégé
* L’Office de Tourisme – 15 Quai Kléber

Tél. 02 98 27 93 60

E-Mail : ot.camaret@wanadoo.fr

www.camaretsurmer-tourisme.fr

www.tourisme-presquiledecrozon.fr

* **Mairie** – Place d’Estienne D’Orves –

Tél. 02 98 27 94 22

E-mail : accueilmairie@camaretsurmer.fr

[www.camaret-sur-mer.com](http://www.camaret-sur-mer.com)

**Crozon-Morgat**

Commune classée « Station de Tourisme », située dans le Parc Naturel d’Armorique au cœur du Parc Marin d’Iroise. La qualité et la diversité de ses prestations dans le domaine des métiers du tourisme, la modernité de ses aménagements, pensés et construits en faveur du bien-être, la beauté de ses espaces naturels protégés et préservés, la richesse de son patrimoine culturel, ses rendez-vous musicaux, ses événements sportifs, font de cette destination un lieu où il fait bon prendre son temps et profiter pleinement de ses vacances.

**Quelques suggestions**

* L’église Saint Pierre du bourg de Crozon et son retable des 10 000 martyrs,
* Les ports de Morgat et du Fret,
* Les grottes marines de Morgat,
* Les villages de caractère de Kerdreux, Keroux, Kergonan…,
* Les pointes du Cap de la chèvre et Dinan,
* Les plages de Morgat, Goulien, L’Aber…
* Les paysages du bois du Kador, de l’île vierge, de la pointe de Saint Hernot…
* Les marchés de saison à Morgat et Crozon
* Office de Tourisme – Bd de Pralognan – Crozon

Tél. 02 98 27 07 92

[officedetourisme@crozon.fr](mailto:officedetourisme@crozon.fr)

www.tourisme-presquiledecrozon.fr

* Mairie – Place Léon Blum – Tél. 02 98 27 10 28

[www.mairie-crozon.fr](http://www.mairie-crozon.fr)

**Landévennec**

Écrin de quiétude et de sérénité, bercé par le rythme des eaux de la rivière de l’Aulne et de la rade de Brest. La beauté des paysages, les richesses culturelles et patrimoniales font de la commune de Landévennec un lieu d’exception au passé riche d’histoire et d’archéologie. Ce site préservé, à l’abri de tous les vents, voit pousser dans ses jardins de nombreux palmiers et autres essences méditerranéennes qui n’ont de cesse d’émerveiller les visiteurs.

**Quelques suggestions**

* Le belvédère offrant un exceptionnel panorama sur l’estuaire de l’Aulne et le cimetière des bateaux

militaires.

* L’ancienne abbaye, ses ruines classées, son musée, ses expositions, son jardin de simples…
* La nouvelle abbaye.
* L’église paroissiale et son cimetière marin.
* La forêt domaniale.
* **Office de Tourisme** – Bd de Pralognan – Crozon

Tél. 02 98 27 07 92

E-Mail : officedetourisme@crozon.fr

Web : www.tourisme-presquiledecrozon.fr

* **Bureau d’informations touristiques**

ouvert en juillet-août

Tél. 02 98 27 78 46

* Mairie – Bourg de Landévennec

Tél. 02 98 27 72 65

Web : [www.landevennec.fr](http://www.landevennec.fr)

**Lanvéoc**

Avec son belvédère sur la rade de Brest, l’anse et la pointe du Poulmic, Lanvéoc est un petit bourg, très animé en saison. Trois circuits de randonnée vous sont proposés pour découvrir la commune, dans le bois et sur la côte. Parmi les nombreuses activités proposées, vous pourrez pratiquer la pêche en mer ou à pied, la voile, et participer aux nombreuses animations estivales : le festival du Bout du Monde, le pardon de Ste-Anne, les traditionnels vide-greniers ou la fête de la Mer mi-juillet.

**Quelques suggestions**

* Le belvédère sur la Rade de Brest,
* La pointe de Pen Ar Vir,
* Le bois du Poulmic,
* La ferme pédagogique,
* Les portes ouvertes de l’École Navale et de la Base Aéronavale.
* **L’Office de Tourisme** - Bd de Pralognan - Crozon

Tél. 02 98 27 07 92

E-Mail : officedetourisme@crozon.fr

Web : www.tourisme-presquiledecrozon.fr

* **Syndicat d’Initiative** -du 15 juin au 15 septembre

2 Grand Rue – Tél. 02 98 27 59 04

**Mairie** – Tél. 02 98 27 50 21

Web : [www.lanveoc.com](http://www.lanveoc.com)

**Roscanvel**

Presqu’île au sein de la Presqu’île de Crozon, Roscanvel est une charmante petite commune, entre terre et mer, bordée par 16 km de côtes. Elle fourmille de fortifications et de sites militaires historiques, construits entre le 17ème et le 20ème siècle. Les forts Vauban côtoient les batteries de l’Empire et les blockhaus de la seconde Guerre Mondiale. Le chemin côtier, jadis sentier des douaniers entre rade de Brest et mer d’Iroise, permet de passer à proximité de la plupart de ces sites emblématiques. Arrêtez-vous à la Pointe des Espagnols, afin de profiter d’un panorama exceptionnel sur le Goulet de Brest, la rade et le port militaire.

**Quelques suggestions**

* La Pointe des Espagnols.
* L’église et la fontaine St-Éloi.
* Les forts de la pointe de Cornouaille, des Capucins et de la Fraternité.
* La cale de Quélern.
* **Office de Tourisme**

Bd de Pralognan – Crozon – Tél. 02 98 27 07 92

E-Mail : officedetourisme@crozon.fr

Web : www.tourisme-presquiledecrozon.fr

* **Bureau d’informations touristiques**

Agence Postale à Roscanvel– Tél. 02 98 27 48 18

* **Mairie** – Tél. 02 98 27 48 51

Web : www.roscanvel.fr

**Telgruc-sur-mer**

Dominé par les sommets de Menez Luz et de Menez Caon, le petit bourg de Telgruc invite ses visiteurs à s’en aller découvrir sa très belle plage de sable blanc nommée « Trez Bellec » mais aussi à s’adonner à la pratique de nombreuses activités sportives nautiques et à de splendides balades à pied sur les sentiers.

**Quelques suggestions**

* L’église Saint Magloire.
* L’Arc de triomphe et l’enclos paroissial, situés au cœur du bourg.
* La fontaine Saint Divy.
* Le dolmen de Penarrun.
* Le moulin de Luzéoc.
* **Office de Tourisme**

Bd de Pralognan – Crozon – Tél. 02 98 27 07 92

E-Mail : officedetourisme@crozon.fr

Web : www.tourisme-presquiledecrozon.fr

* **Bureau d’informations touristiques**

ouvert en juillet-août – Tél. 02 98 27 78 06

* **Mairie** – Bourg de Telgruc – Tél. 02 98 27 79 26

Web : [www.mairie-telgruc.fr](http://www.mairie-telgruc.fr)

Le Patrimoine historique

**Le pont de Térénez**

**(Argol et Rosnoën)**

Conçu par l’architecte Charles Lavigne et l’ingénieur Michel Virogeux (tous deux à l’origine du viaduc de Millau), le Pont de Térénez, permettant de franchir l’Aulne au niveau des communes d’Argol et de Rosnoën, s’offre le double record d’être le seul pont courbe à haubans de France et le plus long de ce type au monde !

**Pont de Térénez** sur les communes d’Argol et de Rosnoën

Inauguration le 16 avril 2011

Maîtrise d’ouvrage : Conseil départemental du Finistère

Conception : Michel Virlogeux Consultant SETRA-Lavigne et Lavigne architectes.

**Le retable des Dix mille Martyrs** **(Crozon)**

L’église Saint-Pierre de Crozon, plusieurs fois reconstruite, a gardé des éléments de bâtiments antérieurs : le porche du 16ème siècle, le clocher de 1866 en pierre de Kersanton, la sacristie, construite

avant la Révolution et qui servit de mairie jusqu’en 1823. Mais c’est surtout le mobilier ancien qui est remarquable et en premier lieu le célèbre retable des martyrs. Le retable des Dix mille Martyrs est un chef-d’œuvre de l'art breton du début du 16ème siècle. Il est dû sans doute à des artisans bretons. Ce retable, en chêne sculpté et polychrome, raconte la Passion de soldats chrétiens qui auraient été martyrisés, près du mont Ararat, en Arménie (Turquie actuelle), au début du règne de l'empereur Hadrien (117-138). Le martyre de ces soldats, en Arménie, rappelle la Passion du Christ. Par un foisonnement de personnages et un mouvement permanent, l'artiste de cette œuvre veut exprimer l'intensité et la rapidité d'un drame qui se joue en quelques heures, et qui s'achève et culmine dans la mise en croix de ces milliers de martyrs. L’ordre des panneaux qui se lisent de gauche à droite et de haut en bas suit assez fidèlement le déroulement du récit tel qu'il était connu au Moyen Âge.

**L’ancienne abbaye**

**( Landévennec)**

Les ruines de l’abbaye se dressent en bord de mer dans un site remarquable. Fondé au 5ème siècle par

St-Guénolé, le monastère connaît son apogée à l’époque carolingienne ; reconstruit plusieurs fois, il disparaît à la Révolution. Il renaît enfin en 1950, grâce à l’installation d’une communauté bénédictine à proximité du berceau originel.

**L’enclos paroissial**

**(Argol)**

(Église de 1576 et calvaire de 1593) ; l’arc de triomphe à l’entrée arbore une statue équestre du roi Gradlon. C’est la seule représentation ancienne existante avec celle située entre les flèches de la cathédrale de Quimper.

**La fontaine Saint-Éloi**

(Roscanvel)

Cet édicule daté 1666 et situé au sud de l’église est dédié à St- Éloi, patron des forgerons et guérisseurs des chevaux. Chaque année, en septembre, ces derniers reçoivent la bénédiction lors du pardon annuel de l’église.

**Manoir de Saint-Pol Roux**

**(Camaret-sur-Mer)**

Le poète St-Pol-Roux achète en 1903 une maison de pêcheur au-dessus de la plage de Pen-Hat. Il la transforme en manoir à huit tourelles. Il y reçoit ses amis artistes et écrivains. En juin 1940 un soldat allemand investit le manoir et blesse la fille du poète. Le manoir sera alors pillé, ses manuscrits déchirés, dispersés ou brûlés.

**Les alignements mégalithiques de Lagatjar**

**(Camaret sur mer)**

Édifiés vers 2 500 avant J.-C., les alignements sont classés au titre des Monuments Historiques depuis le 8 juin 1883. Ils font référence à la constellation des Pléiades ; en breton « ar yar » (la poule), d’où la toponymie du lieu-dit de Lagad-yar (l’œil de la poule).

**Notre-Dame de Rocamadour**

**(Camaret-sur-Mer)**

Dédiée à Notre-Dame de Rocamadour, cette chapelle vénérée par les marins a sa légende : son clocher, décapité par un boulet lors de la bataille de Trez Rouz en 1694, n’a jamais été reconstruit en souvenir de ce grand jour car la légende raconte que « Notre Dame de Rocamadour renvoya le boulet sur le vaisseau coupable, qui coula ! ».

**-Dame de**

**La tour Vauban**

**(Camaret-sur-Mer)**

Unique dans l’architecture militaire française, la tour Dorée veille depuis plus de 300 ans sur l’anse de Camaret et l’entrée du goulet de Brest. Depuis 2008, elle est inscrite au Patrimoine Mondial de l’UNESCO avec onze autres sites majeurs de Vauban.

Liée historiquement à son architecte, la Tour Dorée est le seul site à avoir vu la présence de Vauban au moment d’une bataille,

**Pour plus d’informations**

http://www.sites-vauban.org/

le 18 juin 1694.

**La Route des Fortifications**

S’échelonnant de la Préhistoire à nos jours, le patrimoine défensif de la Presqu’île de Crozon est remarquable. La Route des Fortifications propose de découvrir certains de ces sites : la tour Vauban de Camaret-sur-Mer (classée au patrimoine mondial de l’Unesco), l’éperon barré de Lostmarc’h, la pointe des Espagnols, le fort du Kador… Chaque étape est une promenade dans les paysages magnifiques de la Presqu'île de Crozon et une découverte culturelle.

Napoléon 1er standardise les fortifications pour rendre leur construction plus rapide et plus économique. Il existe 10 tours modèles type 1811 en France, trois se trouvent en presqu’île de Crozon. La mieux conservée est celle du Toulinguet. Cette tour, qui défendait les batteries de la pointe du Toulinguet est prévue pour abriter 18 hommes (modèle n° 3). Celle de la pointe des Espagnols est un modèle n° 1 prévu pour 60 hommes.

La visite des fortifications permet de découvrir les paysages variés et singuliers de la Presqu’île. Notamment le réduit de l’île de l’Aber qui offre une vue panoramique sur l’estuaire de l’Aber et la baie de Douarnenez.

L’île de l’Aber est accessible à pied à marée basse, attention cependant à ne pas se laisser piéger par la marée montante !

Une exposition sur les fortifications est proposée dans le fort de la pointe des Espagnols en juillet et en août. Plongez-vous dans le passé militaire de la Presqu’île et découvrez l’intérieur de ce fort datant de 1813 !

Le patrimoine naturel

La Réserve naturelle de la Presqu’île de Crozon,

Labellisée **« Espace Remarquable de Bretagne** »

La Réserve naturelle régionale des sites géologiques de la Presqu’île de Crozon, créée fin 2013 sous le label «Espace Remarquable de Bretagne », est un espace protégé et reconnu pour son patrimoine naturel d’exception.

Répartis sur les 120 km de littoral de la péninsule, les 27 sites qui la composent ont été distingués pour leur patrimoine géologique remarquable, mais aussi pour les milieux naturels et la biodiversité qu’ils abritent.

Né au fond de la mer, le sous-sol de la presqu’île de Crozon est principalement constitué de roches sédimentaires âgées de centaines de millions d’années. Il s’agit essentiellement de grès et de schistes, correspondant à d’anciens dépôts de sable et de vase qui se sont consolidés en enregistrant parfois les conditions et traces de vie du passé (fossiles d’animaux, pistes de vers, rides de sable). Quelques roches calcaires, issues de la sédimentation de coquilles d’organismes marins, et d’autres magmatiques, issues d’épisodes volcaniques, participent à la géo diversité de ce territoire d’exception. La réserve naturelle révèle aussi une mosaïque de milieux naturels (landes, dunes, falaises, vasières, grottes marines…) qui abritent une forte diversité d’espèces animales et végétales. Des espèces communes, mais aussi des espèces rares et protégées comme des plantes littorales (Petit statice, Grémil à rameaux étalés), des papillons (Damier de la succise), des oiseaux nicheurs (Crave à bec rouge) et des mammifères (Grand rhinolophe et Loutre d’Europe).

De quoi éveiller notre curiosité !

Pour que chacun puisse apprécier ce patrimoine géologique, la réglementation de la réserve interdit, sur ces 27 sites, de prélever des roches, des minéraux et des fossiles, sauf autorisation à des fins scientifiques ou de gestion.

Protéger, valoriser et faire découvrir ces richesses sont les trois grandes missions de la réserve naturelle, dont la gestion est assurée par la Communauté de communes de la Presqu’île de Crozon.

L’année 2016 est consacrée à la validation du plan de gestion, feuille de route qui définit le programme d’actions à mener pour les années suivantes, puis au démarrage de ces opérations. Des animations de découverte de la réserve naturelle vous sont d’ores et déjà proposées par la Maison des Minéraux. Cette action est financièrement soutenue par la Région Bretagne, l’Europe (programme FEDER) et la Communauté de communes de la presqu’île de Crozon.

Pour en savoir plus

Communauté de communes de la presqu’île de Crozon

Z.A. de Kerdanvez, BP 25, 26160 Crozon.

E-mail : erb@comcom-crozon.com.

<http://www.comcom-crozon.com/environnement>, rubrique Réserve naturelle

* **La Maison des Minéraux,** partenaire majeur de la réserve naturelle, propose de nombreuses animations de découverte pour tout public (balades nature, balades bidouilles en famille, balades sonores, visite du musée…).

Retrouvez le programme d’animations sur

www.maison-des-mineraux.org.

Renseignements et contact :

Route du Cap de la Chèvre à Crozon.

Tél. : 02 98 27 19 73

e-mail : contact@maison-des-mineraux.org

Le Parc Naturel Marin d’Iroise

Vous êtes au cœur d’un espace marin remarquable présentant une forte diversité et une richesse exceptionnelle. L’Iroise constitue une zone majeure pour de nombreuses espèces d’oiseaux et de mammifères marins. C’est aussi une zone de multiples activités avec de forts enjeux sociaux et économiques. Le Parc naturel marin d’Iroise a été créé par décret le 28 septembre 2007. C’est le premier du genre en France. Ce statut permet à l’Iroise de conjuguer la préservation des richesses naturelles et le développement durable des activités dépendantes de la mer. Il a, entre autres, pour mission de favoriser et promouvoir des pratiques nautiques respectueuses de l’environnement marin.

Le Parc naturel marin d’Iroise fait partie de l’Agence des aires marines protégées, établissement public sous la tutelle du Ministère du développement durable.

**Pour plus d’informations :**

Parc Naturel Marin d’Iroise - Pointe des Renards 29217 Le Conquet

[www.parc-marin-iroise.fr](http://www.parc-marin-iroise.fr)

Un Parc Naturel Régional

Le Parc naturel régional d’Armorique est un territoire habité, reconnu au niveau national pour la richesse et la fragilité de son patrimoine naturel, culturel et paysager. Son syndicat mixte met en œuvre un projet de développement durable. On compte aujourd’hui 50 Parcs naturels régionaux en France dont deux en Bretagne avec celui du Golfe du Morbihan. Sur un territoire de 125 000 ha, regroupant 44 communes (avec les villes-portes de Brest, Carhaix, Châteauneuf du Faou et Landivisiau), le Parc d’Armorique s’étend des îles de la mer d’Iroise à la presqu’île de Crozon, la rade de Brest, l’Aulne maritime et jusqu’aux Monts d’Arrée. Il a pour missions de préserver et mettre en valeur les richesses naturelles, culturelles et paysagères, de soutenir l’animation, de développer l’économie et la vitalité du territoire, le tourisme et la culture, d’accueillir et d’informer le public. Le Parc a pour ambition de renforcer le réseau des maisons à thème et musées du Parc. Il est la clef de découverte du massif Armoricain, cœur du Finistère.

En savoir plus

Parc National Régional d’Armorique

15, place aux Foires

29590 Le Faou

Tél. : 02 98 81 90 08

[www.pnr-armorique.fr](http://www.pnr-armorique.fr)

Randonnées et balades

**À pied**

Notre pays vous ouvre plus de 400 km de sentiers balisés alternant mer et campagne.

En campagne : Circuits de petite randonnée.

En bord de mer : Balades ou randonnées sur le GR 34 (sentier côtier) qui entoure le pays. Les sentiers côtiers sont exclusivement réservés aux piétons.

**À VTT**

21 parcours labellisés FFCT, soit 400 km de sentiers balisés pour la pratique familiale ou sportive du VTT vous sont proposés. En Presqu’île de Crozon, 11 parcours, répartis sur les 7 Communes, répondront à vos attentes quel que soit votre niveau technique.

**À vélo**

4 parcours proposés par Vélo Sport de la Presqu’île de Crozon pour découvrir la Presqu’île à vélo :

* **Circuit n° 1** à Roscanvel

12 km, Troad an Avel,- fléchage blanc et orange,

* **Circuit n° 2** à Camaret-sur-Mer

25 km, Tro Bro Kornog a-bell, fléchage blanc et bleu,

* **Circuit n° 3** sur Crozon, Telgruc, Argol, Landévennec, Lanvéoc

60 km, Troad ar Runioù, fléchage blanc et vert,

* **Circuit n° 4** à Crozon

33 km, Tro beg ar C’harv, fléchage blanc et violet,

.

Pour chacune de ces pratiques, des guides vous sont proposés dans les offices de tourisme du territoire.

**Embarquez sur Belle Étoile !**

Belle Étoile a été construit en 1992 pour le concours des bateaux des côtes de France, sur les plans du Belle Étoile de 1938, dernier langoustier à voile de Camaret. Témoignage vivant de la grande époque de la pêche à la langouste, classé Bateau d'Intérêt Patrimonial, le bateau est manœuvré par deux marins expérimentés, pour faire découvrir les côtes de Camaret et de la mer d'Iroise, et la navigation sur un voilier traditionnel d'exception. Embarquer sur Belle Étoile est à la portée de tous, pas besoin d'avoir le pied marin !

L'équipage vous guidera dans votre découverte et vous fera partager les secrets du bateau et de la navigation à voile !

**Au départ de Camaret sur mer**

• Sortie d'une demi-journée vers la Pointe du Toulinguet, la Pointe de Pen Hir et les tas de pois.

• Sortie d'une journée : la baie de Camaret, la pointe des Capucins, les fortifications du Goulet et la rade de Brest, ou sortie vers La Pointe St Mathieu, le Conquet et Molène.

• Week-end vers l'Île de Sein ou Ouessant

Pour en savoir plus

**Club Léo Lagrange**

Quai Téphany - Camaret-sur-Mer

Tél. 02 98 27 90 49 – 02 98 27 92 20

[info@club-leo-camaret.fr](mailto:info@club-leo-camaret.fr) - [www.club-leo-camaret.fr](http://www.club-leo-camaret.fr)

**Office de tourisme de Camaret**

15 Quai Kléber - Camaret-sur-Mer

Tél. 02 98 27 93 60

[ot.camaret@wanadoo.fr](mailto:ot.camaret@wanadoo.fr) -

[www.camaretsurmer-tourisme.fr](http://www.camaretsurmer-tourisme.fr)

[www.tourisme-presquiledecrozon.fr](http://www.tourisme-presquiledecrozon.fr)

Largeur : 5,98 m

Tirant d'eau : 3,40 m

Tirant d'air : 25 m

Déplacement : 40 tonnes

Surface de voile : 252 m²

Moteur Baudouin : 240 cv

***Belle Étoile***

Construction 1992

Type Dundee langoustier

Chantier Peron

Longueur Hors tout : 28,65 m

Longueur coque : 18,88 m

Les ports

**Port de plaisance de Camaret-Sur-Mer**

**Capacité** : 500 places pour les résidents, 250 places pour les visiteurs. Camaret-sur-Mer fait partie du réseau

Passeport-escales : [www.passeportescales.com](http://www.passeportescales.com).

**=> Services du port de plaisance**

Capitainerie : ouverture 5 jours sur 7, d’octobre à avril, et 7 jours sur 7 de mai à septembre, de 8 heures à 21 heures en juillet et août. Hors saison, accueil sur les pontons tous les week-ends à partir de 8h30 le matin et à partir de 17h le soir. En cas d’absence, le numéro de téléphone de la personne de permanence est affiché sur la porte du bureau du port. Hors saison, bureau de la capitainerie ouvert de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h du lundi au vendredi.

Eau douce, électricité (220-380V) sur tous les pontons.

Gasoil accessible 24h/24 avec une carte bancaire sur le brise clapot au port Vauban.

Wifi sur l’ensemble du port / net à bord.

Douches par jetons et code (les retirer à la capitainerie) réservées aux plaisanciers.

Laverie accessible à tous (monnayeur).

Station de pompages des eaux grises et noires sur le ponton brise clapot.

**=> Horaires du bureau du port**

Bureau Notic : octobre à avril : du lundi au vendredi,

8 h 30-12 h / 13 h 30-17 h

Mai à septembre : du lundi au dimanche.

8 h / 21 h en juillet-août.

Bureau Vauban : ouvert uniquement en juillet et en août.

Contact : Port de Camaret-sur-Mer - quai Toudouze

29 570 Camaret-sur-Mer

Tél. : 02 98 27 89 31 - Fax : 02 98 27 96 45

**Port de plaisance de Morgat**

**Capacité d’accueil** : 730 places aux pontons à l’année

120 bateaux saisonniers pour la période estivale

630 bateaux au ponton à l’année

52 bateaux aux corps-morts (dont 17 réservés pour les

professionnels de la pêche et du commerce).

**=> Services du port de plaisance de Morgat**

Accueil (bureau) - Tél. : 02 98 27 01 97

Mail : [ports@mairie-crozon.fr](mailto:ports@mairie-crozon.fr)

* **HORS SAISON** (du 15/10 au 30/04) :

Bureau ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h.

Fermé l’après-midi, le week-end et les jours fériés.

* **MI-SAISON** (du 01/05 au 30/06 - du 01/09 au 14/10)

Bureau ouvert lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 15h30 à 17h30.

Bureau fermé le mercredi, le week-end et les jours fériés.

* **EN SAISON** (du 01/07 au 31/08) : 7 jours/7

Bureau ouvert du lundi au samedi de 9h à 12h30 et de 13h15 à 18h. Le dimanche et les jours fériés de 9h à 12h.

* Eau douce, électricité (220 V) sur tous les pontons
* Gasoil & SP98 accessible 24h/24 avec une carte bancaire
* Laverie et Douche (distributeur de jetons dans la laverie accessible 7/7 jours 24/24 H.)
* Station de pompage des eaux grises et noires
* Wifi.

**Label Pavillon Bleu**

Ce label récompense les ports du littoral (depuis 1987) et les ports continentaux (depuis 2002) qui intègrent l’environnement dans la gestion globale du site portuaire.

**Le port de Camaret-sur-mer** est labellisé Pavillon Bleu depuis 2002.

**Le port de Morgat** est labellisé Pavillon Bleu depuis 2009.

**Port du Fret** **(Crozon)**

70 corps-morts réservés à l’année.

Contact : Bureau du Port de Morgat (et du Fret)

Tél. : 02 98 27 01 97 - Mail : [ports@mairie-crozon.fr](mailto:ports@mairie-crozon.fr)

* **HORS SAISON** (du 15/10 au 30/04) :

Bureau ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h.Fermé l’après-midi, le week-end et les jours fériés.

* **MI-SAISON** (du 01/05 au 30/06 et du 01/09 au 14/10) :

Bureau ouvert lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 15h30 à 17h30.

Bureau fermé le mercredi, le week-end et les jours fériés.

* **EN SAISON** (du 01/07 au 31/08) : 7 jours/7

Bureau ouvert du lundi au samedi de 9h à 12h30 et de 13h15 à 18h.

Le dimanche et les jours fériés de 9h à 12h.

**Port-Maria** **(Landevennec)**

Corps-morts saisonniers d’avril à octobre

Contact : Mairie - Tél. 02 98 27 72 65

Corps-morts permanents

**Contact** :

Association des Plaisanciers

Tél. 02 98 27 76 49.

**Port de Lanvéoc**

Corps-morts d’avril à octobre. Inscription sur liste d’attente en mairie. 4 bouées d’accueil.

* Camping et restauration sur place toute l’année.
* Plage et aire de pique-nique avec barbecue.
* Terrain de Volley-Ball.

**Contact :**

Les Plaisanciers de Lanvéoc - 4, rue de Tal Ar Groas

29160 Lanvéoc - Tél. : 02 98 27 56 32

Mail : [camille.davaine@orange.fr](mailto:camille.davaine@orange.fr)

**Port de Roscanvel**

81 corps-morts répartis sur 2 sites à l’année : Roscanvel

Port et cale de Quelern.

Inscription sur liste d’attente à la mairie.

4 corps-morts d’accueil.

**Contact :** mairie@roscanvel.fr - Tél. : 02 98 27 48 51

**Services des Affaires Maritimes -**

Douarnenez - Boulevard Richepin

BP 412 - 29174 Douarnenez Cedex

Tél. : 02 98 75 31 30 - Fax : 02 98 92 31 03.

**Douanes**

Brest : Tél. 02 98 44 74 51

**Cross Corsen**

Tél. 196 ou 02 98 89 31 31 - Canal VHf16

**Météo**

Régionale : Tél. 08 36 68 00 00

Départementale : Tél. 08 36 68 02 29

Bord de mer : Tél. 08 36 68 08 29

Océan Surf Report – 24h sur 24

Météo Surf 365 J : Tél. 08 36 68 13 60

Météo Marine : Tél. 08 36 68 08 08

**Mouillages Côtiers**

Anse de Dinan - Anse de Pen-Hir -Cameros - L’Aber - Landévennec - Le Fret - Roscanvel - Saint-Hernot.

31

Informations pratiques

**Les plages**

**Certaines plages sont réputées dangereuses et sont interdites à la baignade.** (Arrêté Municipal du 10/12/75)

Littoral ouest du Cap de la Chèvre : Plage de Lostmarc’h, Plage de La Palue, Plage de Pen-Hat.

**La pêche à pied**

Avant de partir à la pêche à pied, un petit détour par l’Office de Tourisme pour vous faire remettre la réglette éditée par le Parc Naturel Marin d’Iroise avec les tailles minimales de capture et le nombre de prises autorisées mais aussi pour s’informer sur l’arrêté préfectoral en cours.

**Pour une pêche à pied durable** **:**

• Respectez les tailles minimales et les périodes de pêche ;

• Ne pêchez que ce vous êtes certains de consommer ;

• Remettez les pierres retournées en place afin de préserver l’écosystème (obligation réglementaire) ;

• N’utilisez pas d’outils destructeurs.

**La pêche en mer**

Avant de partir pêcher en mer, une visite à l’Office de Tourisme vous permettra de connaître la réglementation et les tailles minimales de capture mais aussi les zones de pêche autorisées.

**La pêche en rivière**

La presqu’île de Crozon offre aux pêcheurs en eau douce une belle variété d’espèces réparties sur trois ruisseaux classés en première catégorie : La truite fario sur l’Aber, le Kerloc’h et le Ster C’Haro.

L’étang de Kerloc’h, plan d’eau en eau libre classé en 2ème catégorie, vous offrira ses brochets, perches, brèmes, gardons, rotengles et autres anguilles…

**L’AAPPMA de la presqu’île de Crozon est « non réciprocitaire ». Les cartes de pêches sont disponibles au Bar de la Forge à Tal-ar-Groas,**

Tél. : 02 98 27 12 79.

*Pour plus d’informations, appelez le 02 98 26 19 34.*

**Discothèques**

**Crozon –Morgat**

La Potinière

Bd de la France Libre

Tél. 02 98 27 23 57

**Wifi**

**Accès libres et gratuits**

**Camaret-sur-Mer**

Office de tourisme

15 quai Kléber

Tél. : 02 98 27 93 60

**Crozon**

**• Office de tourisme**

Boulevard de Pralognan

Tél. : 02 98 27 07 92

**• Le Centre Leclerc**

Penandref Rocade Nord

Tél. : 02 98 27 27 91

**Roscanvel**

Agence postale

Rue du Port

Tél. : 02 98 27 48 18

**Cinémas**

**Camaret-sur-Mer**

Cinéma Rocamadour (salle Art & Essais,

équipée 3D) - Rue du Roz

Tél. 02 98 27 88 06

**Crozon -Morgat**

Cinéma Le Rex

Rue la Chalotais

Tél. 02 98 99 00 21

**Bibliothèques**

**municipales**

**Argol**

Jardin du Presbytère

Tél. : 02 98 27 75 30

biblidargol@yahoo.fr

biblidargol.over-blog.com

**Camaret-sur-Mer**

rue de la Victoire

Tél. : 02 98 27 86 28

**Crozon**

Place de la Gare

Tél. : 02 98 27 11 74

[bibliotheque@mairie-crozon.fr](mailto:bibliotheque@mairie-crozon.fr)

**Landévennec**

Derrière la mairie

Tél. 02 98 27 77 89

**Lanvéoc**

Place de la Mairie

Tél. 02 98 27 57 90

**Roscanvel**

2 rue de la Mairie

Tél. : 02 98 27 42 99

**Telgruc**

Rue Feunteun Ven

Tél. 02 98 27 32 72

**Pour un séjour réussi**

Vous voulez connaître les manifestations de la semaine? Trouvez une sortie à faire en famille ? Vous vous questionnez sur la randonnée, les jours de marché dans les environs, les loisirs ou bien encore l’hébergement ?

Nos conseillers en séjour sont à votre disposition pour répondre à toutes vos interrogations tout au long de l’année !

**BILLETTERIE à votre service !**

Les Offices de Tourisme vous proposent toute sorte de billetterie. Ici, vous trouverez vos traversées pour les îles (Ouessant, Molène, ou Sein), Brest ou Océanopolis mais également vos billets SNCF ou encore vos places de spectacles avec France Billets.

**ESPACE BOUTIQUE RANDO Pratique !**

Guides de randonnée pédestre (GR et PR), circuits de petite randonnée à l’unité et Topo guides VTT sont en vente dans les Offices de Tourisme.

**ANIMATIONS, envie de sortir ?**

En saison, retrouvez le calendrier des festivités auprès des offices de tourisme

ou sur <http://www.tourisme-presquiledecrozon.fr>

**Petit lexique de langue bretonne**

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| Breizh | Bretagne |  | bras | grand |
| Penn ar bed | Finistère |  | krampouezh | crêpes |
| degemer mat | bienvenue |  | amann | beurre |
| demat | bonjour |  | chistr | cidre |
| kenavo | au revoir |  | fest noz | fête de nuit |
| trugarez | merci |  | ti | maison |
| mar plig | s'il vous plaît |  | mor | mer |
| ya | oui |  | heol  bihan | soleil  petit |
| vakansoù | vacances |  | brav (prononcer brao) eo | il fait beau |

Les marchés

La qualité du travail de nos producteurs locaux contribue indéniablement à la réputation et à la richesse de notre territoire.

Venez rencontrer les rencontrer et découvrir toutes les saveurs de notre terroir sur les marchés organisés régulièrement dans chacune des communes de la presqu'île de Crozon.

**Argol**

**Petit marché de producteurs locaux** : le jeudi matin (place de l’église).

**Pizzas à emporter** : toute l’année les mardis et dimanches matins.

**Camaret-sur-mer**

**Marché alimentaire** :

**en juillet et août :** tous les mardis matin jusqu’à 13h place d’Estienne d’Orves (en face de la mairie).

**Le reste de l’année**, tous les mardis matin petit marché place Charles de Gaulle.

**Marché des arts et de l’artisanat**: 3 dimanches en été : mi-juin, mi-juillet et mi-août, le long des quais.

**Crozon-Morgat**

**Marché alimentaire** :

**Toute l’année**, tous les jours sauf le lundi (place de l’Église à Crozon).

**Juillet-août** : tous les matins.

**Grande Foire** :

**Au bourg de Crozon** : les 2ème et 4ème mercredis de chaque mois.

**À Morgat** : les 1er, 3ème et 5ème mercredis de la mi-juin à la mi-septembre.

Marché des arts et de l’artisanat à Morgat:

Les mardis en juillet et août.

**Lanvéoc**

Friterie : le mercredi à partir de 12 h (devant l'Hôtel du Poulmic).

Pizzas à emporter : le vendredi soir (place de la Mairie).

**Roscanvel**

Place du Bourg :

Pizza à emporter le vendredi midi et le samedi soir

**Telgruc-sur-mer**

Place de la Mairie

**Marché alimentaire** : les mardis et vendredis matin

Pizzas à emporter : le mardi soir

Friterie : le dimanche matin

Camping-cars

**Bon à savoir**

La pratique du camping reste formellement interdite sur

• les espaces littoraux et les réserves naturelles

• les sites classés ou inscrits, les zones de protection (monuments historiques et sites…)

• certaines zones fixées par arrêté municipal (se renseigner auprès des mairies).

Selon la circulaire du 19 octobre 2004, le stationnement sur voie publique est possible de jour comme de nuit, que le véhicule soit occupé ou non.

Pour plus d’informations, consultez la carte camping-car recensant les aires de stationnement et de services du département, éditée par l’Agence de développement touristique du Finistère et disponible dans les offices de tourisme.

Un accueil et des équipements spécifiques vous sont réservés dans certains campings.

**Les aires de service**

**Camaret-sur-Mer**

**Aire communale** : rue Georges Ancey

Tél. mairie : 02 98 27 94 22

**Descriptif :** 90 emplacements. Paiement par monnayeur. Vidange sur grilles, distribution d’eau par robinet (tuyau non fourni), prises européennes : 230 volts.

**Coût :** 6 € par 24 h, payant du 1er avril au 1er novembre.

**Borne de service :** rue du Grouanoc’h (à l’entrée du Camping Municipal), en service à l’année, paiement par monnayeur.

**Crozon-Morgat**

**Aire communale :** Parking du Loch à Morgat.

**Descriptif :** 20 places délimitées par des plots et des barrières d’entrée et de sortie.

**Coût :** 4,35 € par 24 h (96 h maximum), réglé par carte bancaire.

**Bornes de service :** Parking Maison du Temps Libre à Crozon - Parking du Loch à Morgat -

Parking à l’entrée du quartier du Fret, derrière la maison du garde.

**Descriptif :** vidange des eaux usées, cassette WC, possibilité de rinçage et ravitaillement en eau. Stationnement autorisé pour une durée maximum de 7 jours.

**Coût :** 2,20 € (eau + électricité).

Quelques gestes pour la planète

**Trier ses déchets**

Pour tout savoir sur la collecte des déchets et obtenir des sacs jaunes, s’adresser aux mairies ou à la communauté de communes de la presqu’île de Crozon

(02 98 27 24 76).

**Économiser l'énergie**

* J’éteins la lumière dès que je sors d’une pièce.
* J’éteins les appareils en veille.
* Je veille à bien fermer les portes afin de limiter les pertes de chaleur en hiver.

**Se déplacer tout doux**

* J’ai une conduite souple, respect des limites de vitesse, pas d’accélération ni de freinage brutal).
* Je veille au bon état de mon véhicule.
* J’économise ainsi 25 % de carburant !

**Respecter la nature**

* Je reste sur les sentiers pour préserver la végétation et la tranquillité de la faune.
* Je respecte les aménagements.
* Je ne cueille pas les plantes et les fleurs, ni ne prélève les roches et les fossiles.
* Pêche à pied : je respecte les tailles, quantités et espèces autorisées.

**Économiser l’eau**

* Je ferme le robinet pendant que je me savonne les mains.
* Je prends des douches plutôt que des bains.
* Je signale toute fuite d’eau repérée dans mon hébergement de vacances.

**Acheter local**

* Les marchés et ventes directes en Presqu’île vous proposent des produits frais et de saison toute l’année. En plus, c’est meilleur pour la santé !
* Plus d’infos auprès des offices de tourisme.

**Mes déchets, j’en fais quoi ?**

La communauté de communes de la presqu’île de Crozon a décidé d’instituer une redevance incitative déchets, conformément aux orientations de la loi Grenelle I. L’objectif est triple : réduire la Production de déchets, permettre une plus grande équité entre les usagers et maîtriser les coûts.

**🡺Les visiteurs hébergés en presqu’île** doivent ramener leurs déchets à leur lieu d’hébergement. Chaque foyer ayant été doté d’un bac individuel, les bacs collectifs ont été supprimés. Tous les hébergements touristiques sont équipés d’une carte d’accès aux colonnes semi-enterrées, d’un bac individuel, de sacs jaunes pour le tri sélectif et d’informations utiles sur les consignes de tri.

**🡺Les camping-caristes** peuvent faire étape dans une aire d’accueil pour se débarrasser de leurs déchets :

Aires de repos et de services pour camping-cars situées à Camaret et à Morgat.

Aires de services pour camping-cars situées à Crozon (à côté de l’office du tourisme et au Fret).

**🡺Pour les plaisanciers de passage**

* Au port de Camaret : Un code d’accès est délivré gratuitement à la demande, à la capitainerie.
* Au port de Morgat : Les conteneurs sont à disposition gratuitement en sortie de ponton visiteur.

**🡺Pour tous ceux qui ne souhaitent pas emporter leurs déchets** (piquenique, etc.) à la maison (encombrement, odeurs…), il reste possible de déposer son sac à l’aire de services pour camping-cars de Morgat (0,50 € par dépôt).

Dépôts sauvages Interdits !

Le dépôt sauvage de déchets (y compris au pied d’une colonne semi-enterrée ou d’un conteneur) est une infraction punie par le code pénal ; l’usager indélicat s’expose à une amende jusqu’à 1 500 euros.

**Tri sélectif : Mode d’emploi !**

Aujourd’hui, chacun a une solution pour gérer ses déchets : les mémo tri sont disponibles dans les hébergements touristiques, les offices de tourisme, les mairies et à la communauté de communes.

**Sacs jaunes**

Les sacs jaunes sont à votre disposition dans votre hébergement. Ils sont exclusivement réservés au tri sélectif. Il est interdit de les utiliser à d’autres fins. Les gardiens de déchèterie ont pour consigne de refuser ce qui est apporté dans un sac jaune.

**Coquilles de fruits de mer**

Les coquilles de fruits de mer peuvent être soit apportées en déchèterie dans la benne à gravats (déchets inertes), soit placées dans le composteur (cassées au marteau éventuellement) ou à défaut jetées dans les ordures ménagères. Pour ceux qui en ont la possibilité, le rejet en pleine mer reste la meilleure solution !

À noter : les rince-doigts et les assiettes en carton ne sont pas à jeter à la mer ni dans les déchets inertes !

**Un doute, une question ?**

**Plus d’infos…**

Communauté de communes de la presqu’île de Crozon

Tél : 02 98 27 24 76

www.comcom-crozon.com/environnement/collecte-des-dechet

Les offices de tourisme

[www.tourisme-presquiledecrozon.fr](http://www.tourisme-presquiledecrozon.fr)

https : //www.facebook.com/presquiledecrozon.tourisme

**Office de tourisme de Camaret-sur-Mer**

15 Quai Kléber - 29 570 Camaret-sur-Mer

Tél. 02 98 27 93 60

E-mail : ot.camaret@wanadoo.fr

Site Internet : www.tourisme-presquiledecrozon.fr

www.camaretsurmer-tourisme.fr

**Ouvert toute l’année**

• Juillet-août : Tous les jours

• De septembre à juin : du lundi au samedi.

WIFI Connexion possible aux heures d’ouverture

**Office de tourisme de Crozon**

Boulevard Pralognan La Vanoise

29 160 Crozon

Tél. 02 98 27 07 92

E-mail : officedetourisme@crozon.fr

Site internet : www.tourisme-presquiledecrozon.fr

Borne d’information 24/24

**Ouvert toute l’année**

• De septembre à juin : du lundi au samedi

• Juillet-août : Tous les jours

**WIFI** Gratuit 24h/24

**Bureau d’informations touristiques de Morgat**

Place d’Ys - Tél. 02 98 27 29 49

E-mail : officedetourisme@crozon.fr

**Borne d’information 24/24**

• Juillet-août : Tous les jours

• Septembre et juin : le lundi

**Bureau d’informations touristiques de Landévennec**

Rue St Guénolé - Tél. 02 98 27 78 46

mairie.landevennec@wanadoo.fr

• Juillet-août : Tous les jours

• De septembre à juin : s’adresser en mairie

**Syndicat d’initiative - Lanvéoc**

2 Grand Rue - Tél. 02 98 27 59 04

E-mail : si.lanveoc@laposte.net

Site internet : [www.lanveoc.com](http://www.lanveoc.com)

• Du 15 juin au 15 septembre : Tous les jours

**Bureau d’informations touristiques de Telgruc-sur-Mer**

6 rue du Menez-Hom - Tél. 02 98 27 78 06

• Juillet-août : Tous les jours

• De septembre à juin : Fermé

**Bureau d’informations touristiques de Roscanvel** Agence postale - Tél. 02 98 27 48 18

Du lundi au samedi matin.

WIFI Connexion possible aux heures d’ouverture

**Bureau d’informations touristiques d’Argol**

Mairie - Tél. 02 98 27 75 30

Du lundi au samedi matin.





Ce document, destiné à favoriser l’accès à l’information touristique des personnes en situation de handicap visuel, a été élaboré par Brest terres océanes, d’après le guide touristique du territoire de la Presqu’île de Crozon.